



Les archers de l'Aubance ont le plaisir de vous convier à leur concours salle 2X(2X18m).  
(qualificatif pour le championnat de France)

**LE DIMANCHE 4 NOVEMBRE 2012**  
**Salle des Grands Moulins**  
(Parcours fléché)

**Horaires :**

	<b><u>Premier tir</u></b>	<b><u>Deuxième tir</u></b>
Ouverture du greffe	8h30	13h30
Echauffement	8h50	13h50
Inspection du matériel	9h20	14h20
Début des tirs	9h30	14h30

**Droits d'inscriptions :**

Adultes :	1 tir 8.00 Euros	2 tirs 14 Euros
Jeunes :	1 tir 6.00 Euros	2 tirs 10 Euros

**Pour les tireurs classiques**

Préciser sur le mandat dans la colonne **T** ou **U** si vous voulez tirer sur Tripots ou blason Unique  
Sans aucune précision nous prendrons le blason unique.

Chèque libellé à l'ordre de : Archers de l'Aubance et à envoyer **avant le 27 octobre 2012** à :

PITON Jean Pierre  
21, route de st Melaine  
49610 JUIGNE SUR LOIRE  
☎ 02-41-91-91-02  
[jmpiton@laposte.net](mailto:jmpiton@laposte.net)

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

**Récompenses :** aux 3 premiers de chaque catégorie  
à la première équipe jeunes  
à la première équipe adultes classique  
à la première équipe adultes A.M.P

Votre passeport doit être mis à jour (licence et certificat médical).  
La tenue blanche ou de club ainsi que les chaussures de sport sont obligatoires.

Sur place : buvette, sandwichs ....

Avec les salutations sportives des Archers de l'Aubance.



### Concours du dimanche 4 novembre 2012

Nom du club .....

N° Téléphone .....

NOM	PRENOM	N° LICENCE	T U	CATEGORIE	TYPE D'ARC	1 ER TIR	2EME TIR

#### Règlement

Licence adulte .....€uros

Licence jeune .....€uros

A retourner avant le 27 octobre 2012

Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement

Il ne sera procédé au remboursement de la mise que si l'organisateur est averti au minimum **48 h** avant le Jour de la compétition.